



PROGRAMME DE FORMATION

BPJEPS Activités de la Forme
Option Haltérophilie,
musculature

CAMP ACADEMY ELITE NORMANDIE Training

C.A.E.N. Training

484 RUE ANTOINE DE SAINT EXUPERY

QUARTIER KOENIG 14760 BRETTEVILLE SUR ODON

02.31.91.76.55 - infocaentraining@gmail.com



PROGRAMME DE FORMATION
BPJEPS ACTIVITES DE LA FORME – Option haltérophilie musculation
SESSION 2020 – 2021

INTITULE DE LA FORMATION

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
Spécialité : Educateur sportif
Mention : Activités de la Forme
Option : haltérophilie musculation

Durée : 637H en centre de formation et 949H en entreprise

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME DE FORMATION

RAISON SOCIALE ET COORDONNEES DE L'ORGANISME	NOM	SARL Camp Academy Elite Normandie Training CAEN Training
	Adresse	484 RUE ANTOINE SAINT EXUPERY 14760 BRETTEVILLE SUR ODON
	Téléphone	02.31.91.76.55
	Mail	infocaentraining@gmail.com

N° SIRET	812 453 470 00021
N° DECLARATION D'ACTIVITE	28 14 02915 14
Responsable des formations	M. Jérémy DAUFY

PRESENTATION DE LA FORMATION

REFERENTIEL PROFESSIONNEL

L'éducateur(trice)sportif(ve) exerce en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités physiques et sportives ou des activités éducatives, culturelles et sociales, dans la limite des cadres réglementaires. Il/ elle est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel. Il/ elle assure la sécurité des tiers et des publics dont il/elle a la charge. Il/ elle a la responsabilité du projet d'animation qui s'inscrit dans le projet de la structure.

Les modes d'intervention qu'il/elle développe s'inscrivent dans une logique de travail collectif et partenarial, prenant en compte notamment les démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances.

Il/ elle encadre tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique au sein desquels il/elle met en place un projet.

Il/ elle encadre des activités de découverte, d'animation et d'éducation.



Présentation du secteur professionnel

a) Le poids économique du secteur

Les secteurs économiques de la remise en forme et du fitness demeurent en France extrêmement dynamiques. On dénombre en France environ 5 millions de pratiquants des activités de remise en forme dans le secteur marchand. Tous secteurs confondus (marchand et associatif) on estime qu'environ une quinzaine de millions de français pratiquent la musculation, le fitness ou la gymnastique d'entretien. En France, les activités en secteur marchand représentent un marché estimé à 2,5 milliards d'euros de chiffres d'affaires en 2014. Le potentiel est encore exponentiel. L'évolution des pratiques, et du marché augure d'un développement encore efficient pour la décennie à venir. La croissance est directement liée au développement de la pratique par le public alors que le prix moyen est en légère baisse (Association Europe Active - rapport 2015). Cette croissance est confirmée par l'INSEE : indice 115 en moyenne en 2014, alors qu'il était de 100 en 2009, soit une croissance de + 5 % par an. Sur un plan mondial, les résultats d'études et analyses auprès des instructeurs et coaches, des managers et gérants de clubs, des équipementiers et des professionnels de la santé et de la recherche en exercice physique, confirment la pérennité des pratiques établies et l'essor de nouvelles tendances adossées à la conception de nouveaux programmes, de nouveaux concepts d'entraînement et la création ou la fabrication de nouveaux produits (Source Fitness Management et International Health and Raquet sport Association, IHRSA).

b) Les entreprises et les structures

Il existe 3 500 centres de fitness en France (Association Europe Active – rapport 2015), leur nombre est en forte progression, particulièrement sensible dans le secteur des « franchisés » et des « libres services ». Il est possible de distinguer plusieurs types d'acteurs qui construisent l'identité diversifiée du secteur professionnel « de la forme » :

- . les « libres services » qui proposent des activités non encadrées ; ils sont portés par la demande de liberté de faire du sport à tout moment, pour un prix très bas, impliquant parfois une ouverture de la structure 24h/24h ;
- . les « franchises », notamment en province, avec des réseaux nationaux dépassant souvent 200 centres de fitness ;
- . les structures indépendantes (non franchisées) qui appuient leur identité sur la qualité de l'encadrement, la spécificité des activités proposées, les prestations annexes (sportives, esthétiques, diététiques, ...) ;
- . les associations sportives parmi lesquelles on trouve les structures « uni sports » (clubs d'haltérophilie), les clubs « omni sports » (FFEPGV, FFCF, FFEPMM,...) et les structures sportives engagées dans un projet de performance ou de compétition (sports professionnels ou de haut niveau).



c) *Les évolutions du secteur*

Le secteur est dynamique et en perpétuelle évolution dans un marché dans lequel la concurrence est forte. Connectées à une demande sociale dense et évolutive, les entreprises doivent constamment remettre en question leurs fonctionnements. Quelques « tendances générales » se dessinent toutefois :

1) La pérennisation :

De la mixité dans les pratiques multiformes de renforcement musculaire tant sur les parquets (cours collectifs) que sur les plateaux de musculation et de cardio training ; . des programmes d'entraînement fonctionnels orientés sur le perfectionnement de la musculature de soutien (méthodes pilate, core training, gainage, ...) ; des programmes de dance-fitness (zumba, step,...) et des pratiques avec support musical ; des pratiques de remise en forme en environnement aquatique (« aqua-fitness »).

2) Le développement :

- Des pratiques d'entraînement au poids de corps qui modifient et redimensionnent l'architecture des salles de fitness « traditionnelles » ainsi que l'utilisation d'équipements novateurs adaptés (petits matériels, agrées spécifiques...);
- Des programmes d'entraînement et de conseils pour un meilleur contrôle pondéral chez les adultes et la prise en compte de l'obésité infantile et adolescente ;
- Des programmes de fitness destinés à une population « sédentaire » avec une attention particulière portée à la santé (prévention de risques, population concernée par les problématiques cardiaques, de diabète, publics « séniors », ...);
- Des activités d'entraînement animées et encadrées par des professeurs de fitness sous formes individualisées ou en petits groupes (en club, à domicile ou en plein air, cross fit, running, **urban training**)

Description de l'emploi

a) *Appellation*

Les profils d'emploi repérés sont adossés aux appellations suivantes : professeur de fitness, conseiller sportif, éducateur sportif, moniteur, coach, entraîneur...On distingue alors plusieurs types d'emplois occupés :

- Conseiller sportif spécialisé dans l'animation de cours collectifs
- Conseiller sportif spécialisé dans l'accompagnement personnel
- Présentateur en fitness
- Responsable d'équipe d'animation.



b) Descriptif

Le secteur économique de la remise en forme génère des métiers d'encadrements appuyés par des compétences et des savoir-faire articulés autour des axes suivants :

1° - L'axe des compétences pédagogiques et méthodologiques est centré sur la capacité à répondre aux besoins de la clientèle, à l'encadrer et l'assister en toute sécurité tant dans le domaine des activités individuelles tel le cardio-training, la musculation et parfois la balnéo-détente que dans l'animation des cours collectifs à dominante « aérobie » tels que le Step, le Low Impact Aérobie ou les cours à concept (Les Mills, Pilates, Zumba, ...). Ces activités pratiquées et enseignées sur support musical s'appuient sur des techniques dont certaines sont très référencées. Les enchaînements obéissent à des règles de construction bien établies. Ces cours, exigeants, nécessitent de la part des animateurs un bagage technique réel, et une capacité d'animation qui repose principalement sur la relation musique/mouvement, le dynamisme, la communication, la gestion et la maîtrise des langages corporels, la réactivité et la capacité d'adaptation de l'animateur.

2° - L'axe des compétences dans le domaine technologique nécessite d'être opérationnel dans l'utilisation et la programmation de nouveaux outils où les commandes électroniques, l'interconnexion et l'assistance informatisée sont incontournables. La compétence ne se limite pas à une simple utilisation mais questionne bien la capacité du professeur à comprendre la logique de fonctionnement des appareils afin d'adapter appareil et programme aux besoins du client. Ces compétences se retrouvent principalement dans les domaines et déclinaison du « coaching » et s'utilisent dans les processus d'évaluation (bilan de condition physique), la construction des programmes de cardio training et/ou de musculation, l'entraînement fonctionnel. Ces compétences, signatures du métier, s'appuient sur des connaissances fondamentales en anatomie et biomécanique, en physiologie de l'effort et en méthodologie de l'entraînement.

3° - L'axe des compétences dans le domaine de l'environnement institutionnel et socio-économique des activités de la forme est implicite. Les métiers d'encadrement des activités de la forme s'exercent au sein d'un environnement réglementé qui évolue constamment. Les structures juridiques des salles de remises en forme et la typologie des emplois possibles exposent le professionnel à la maîtrise de son environnement de travail afin de répondre aux problématiques économiques, fiscales, réglementaires et commerciales de son activité professionnelle et de son devenir.



c) Débouchés

L'emploi se trouve principalement dans le secteur marchand et majoritairement au sein de centres de fitness ou en nombre plus réduit dans le secteur associatif. Le métier est souvent exercé à temps plein ou en cumul de plusieurs temps partiels réalisés auprès de plusieurs employeurs et dans différents secteurs. Il est exercé par des femmes et des hommes. Depuis quelques années, on constate une forme de travail nouvelle dans ce secteur : l'auto-entrepreneur.

Estimation des emplois dans le secteur marchand

En comptant 3 500 centres, on peut estimer à 17 500 emplois temps plein (ETP), soit environ 8 100 animateurs. En ajoutant les auto-entrepreneurs, l'emploi se situe entre 15 000 et 20 000.

Estimation des emplois dans le secteur associatif

Le secteur associatif emploierait près de 10 000 salariés, soit environ 3 500 équivalents temps plein. (Une augmentation du volume de recrutement dans ce domaine est constatée depuis 2005. Notamment à temps partiel)

Perspectives

L'emploi dans le secteur professionnel des activités de la forme continue de se développer. Son dynamisme s'articule aujourd'hui autour des leviers principaux « générateurs d'emploi » que l'on trouve dans :

- Le développement et la création de nouvelles structures de fitness : salles à vocation commerciales, structures associant différentes formes de pratiques, associations sportives
- Le maintien de la demande sociale de pratiques encadrées par un professionnel garantissant la sécurité et les progrès
- L'accueil de nouveaux publics cibles : publics sur « prescription médicale », publics adolescents (en quête d'identité, en surpoids...), publics sportifs en recherche de performance (cross fit, préparation physique, haltérophilie)
- Le développement du statut d'auto-entrepreneur (particulièrement significatif depuis 2009). (source : enquête Creps Dijon 2009).

Le secteur porte encore pour au moins 10 ans un véritable potentiel de développement de son activité qui générera de fait le recrutement de professionnels de l'encadrement (Enquête Fitness Challenge 2015). Le taux d'insertion professionnelle des diplômés du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « activités gymniques de la forme et de la force » (BPJEPS AGFF) de 90 % témoignent de l'attractivité de ce secteur et de son dynamisme.



Fiche descriptive d'activités

La fiche descriptive d'activités liste l'ensemble des activités conduites par les titulaires du brevet professionnel de la spécialité « éducateur sportif », mention « activités de la forme ».

Ces activités sont classées autour de deux fonctions non hiérarchisées :

- fonction conduite d'un projet d'animation,
- fonction participation à la vie, à l'organisation et à la gestion de la structure.

Dans chaque fonction sont décrites :

- les activités conduites par tous les titulaires de la mention quelle que soit la situation professionnelle concernée,
- les activités spécifiques à chacune des 2 options suivantes :

Option « haltérophilie, musculation » :

- activités de l'haltérophilie ;
- activités de la musculation (machines, barres, haltères...);
- activités de cardio-training (ergomètres ...);
- activités de récupération (étirements, relaxation...).

A)- Fonction conduite d'un projet d'animation :

Il/ elle conduit un projet d'animation, de découverte, d'initiation et / ou de perfectionnement jusqu'au premier niveau de compétition fédérale en encadrant des activités visant le maintien, l'entretien, le développement de la condition physique, le développement psychomoteur tout en assurant la protection des pratiquants et des tiers.

1. Il/ elle élabore :

Il/elle :

- prend en compte et analyse le contexte, les attentes de la structure et adapte son action aux contraintes de celle-ci,
- identifie les caractéristiques des différents publics (petite enfance, enfants, adolescents, adultes, seniors en fonction du champ d'application),
- analyse et prend en compte les attentes, les besoins, les capacités, le niveau, les motivations et la disponibilité du public et s'adapte à leur demande pour définir les objectifs de son action,
- élabore une progression ou un programme,
- hiérarchise les tâches préalables à la mise en place de l'action pédagogique et en définit les moyens (choix de l'activité, des méthodes, des outils...),
- prévoit les modalités, critères et outils d'évaluation de son action d'animation ou d'activités,
- prévoit les temps de bilan avec les pratiquants,





PROGRAMME DE FORMATION
BPJEPS ACTIVITES DE LA FORME – Option haltérophilie musculation
SESSION 2020 – 2021

- prévoit un programme de rechange ou de substitution,
- prend en compte les caractéristiques de l'équipe d'encadrement,
- définit les objectifs de la séance en les adaptant aux publics,
- prépare sa séance en tenant compte des caractéristiques du public et du projet de la structure en choisissant des organisations pédagogiques adaptées,
- justifie le choix des exercices, méthodes et techniques par ses connaissances.

Activités qu'il/elle peut être amené(e) à réaliser :

- Il/Elle peut être amené(e) à participer à la création d'outils nécessaires à la programmation d'un cycle de préparation physique et à son évaluation.

2. Il /elle réalise :

Il/elle :

- accueille et prend en charge les personnes et les met en situation,
- utilise des organisations pédagogiques adaptées,
- aménage et gère ses espaces de pratique,
- utilise les méthodes et les outils adaptés à son action,
- présente l'objectif et le thème de la séance,
- donne des consignes de placement, de respiration et d'exécution des différents exercices utilisés,
- explicite les techniques,
- s'adapte aux capacités des pratiquants,
- quantifie les exercices,
- fait ressentir les exercices de façon variée et adaptée,
- utilise et maîtrise les gestes et les techniques nécessaires,
- utilise différents canaux de communication : verbal, gestuel,
- met en place un échauffement adapté au public et à la séance,
- met en place un retour au calme adapté au public et aux objectifs de la séance,
- observe les pratiquants, régule les situations et apporte les corrections nécessaires,
- s'adapte en temps réel aux situations imprévues et propose les aménagements nécessaires,
- varie les séances et fait preuve d'originalité,
- gère un groupe qui peut être hétérogène,
- initie le public aux différentes techniques,
- implique les pratiquants dans la réalisation de son action,
- est attentif au placement corporel,
- gère le temps et l'espace et informe régulièrement les pratiquants,
- propose des séances structurées,
- favorise l'écoute réciproque,
- prend en compte les questions et les propositions des personnes qu'il/elle a en charge,
- crée un climat de confiance,
- s'exprime de manière à être compris(e) de tous,
- fonctionne en interactivité avec son public,
- établit une relation positive avec les pratiquants,
- utilise et maîtrise les outils d'évaluation mis à sa disposition.



Activités qu’il/elle peut être amené(e) à réaliser :

Il/ elle peut être amené(e) à coordonner l’action de personnes qui l’assistent et ou qui participent à la mise en œuvre du projet,

Il/ elle peut être amené(e) à utiliser une langue étrangère.

Aux activités conduites par tous les animateurs, quelle que soit la situation professionnelle concernée, s’ajoutent les activités spécifiques suivantes :

Pour l’option « **haltérophilie, musculation** » :

Il/ elle :

- choisit le programme standard adapté à la situation,
- utilise et maîtrise les outils technologiques et informatiques (ergomètres, logiciels...) mis à sa disposition,
- individualise une séquence de travail,
- effectue des bilans d’état de forme (tests).

Activités qu’il/elle peut être amené(e) à réaliser : - Il/ elle peut être amené(e) à construire des programmes personnalisés de préparation physique.

3. Il/elle évalue et rend compte de son action et de son projet d’animation

Il/ elle :

- évalue son action dans le cadre du projet,
- évalue les effets de son action (les acquis, la progression des personnes...) selon des critères préalablement définis,
- évalue la satisfaction des personnes,
- propose d’éventuelles modifications, réajustements destinés aux pratiquants,
- identifie les pratiquants en difficulté,
- établit le bilan de son projet et en rend compte au responsable de la structure,
- propose à son employeur des évolutions concernant l’amélioration des prestations,
- évalue la qualité des rapports humains au sein de la structure.

Activités qu’il/elle peut être amené(e) à réaliser : - Il/ elle peut être amené(e) à élaborer un outil d’évaluation.

Aux activités conduites par tous les éducateurs(trices) sportifs(ves), quelle que soit la situation professionnelle concernée, peuvent s’ajouter les activités spécifiques suivantes :

Il/ elle :

- renseigne des documents-bilan destinés aux clients, pratiquants ou usagers,
- répond aux questions des pratiquants concernant leur programme.

Il/elle développe des activités relatives à la gestion de la sécurité

Il/ elle connaît les obligations légales et les règles de sécurité et les réactualise.



En direction du public :

Il/ elle :

- garantit l'intégrité des personnes en prenant en considération l'état physique et psychologique du
- client, usager ou pratiquant (certificat médical, entretien ...),
- propose des activités adaptées et les met en œuvre en respectant le niveau des pratiquants (il gère l'intensité, la durée, la récupération...),
- émet, respecte et fait respecter les normes d'exécution des exercices,
- intervient de manière adaptée en cas d'accident ou de malaise d'une personne (gestes de premiers secours),
- conseille les pratiquants pour les équipements personnels,
- informe les pratiquants des règles d'hygiène et de sécurité,
- respecte et fait respecter les consignes d'hygiène et de sécurité,
- identifie les personnes en difficulté et adapte son action,
- lutte contre la violence et les incivilités dans la structure qui l'emploie,
- identifie les comportements à risques, les prévient et les signale,
- repère les situations conflictuelles et les régule,
- fait respecter une éthique et une déontologie dans la structure.

En direction du matériel :

Il/ elle :

- recense et vérifie le bon état du matériel et son adéquation à l'activité, aux publics et à la réglementation en vigueur,
- connaît et vérifie l'état du matériel de premiers secours,
- sécurise son espace de pratique,
- veille à une utilisation sécuritaire du matériel,
- veille au respect des conditions d'utilisation des espaces de pratique,
- gère les relations avec d'autres utilisateurs des mêmes espaces.

En direction de lui-même :

Il/Elle

- gère son stress et sa fatigue,
- se conduit en professionnel vis-à-vis des pratiquants,
- surveille son état de forme et veille à préserver son intégrité physique.

Activités qu'il/elle peut être amené(e) à réaliser :

- Il/Elle peut être amené(e) à entretenir le matériel et tenir à jour le cahier de maintenance,
- Il/Elle peut être amené(e) à prodiguer des conseils relatifs à l'alimentation et l'hygiène de vie.

4. Il/elle entretient son niveau de pratique personnelle



B) Fonction participation à la vie, à l'organisation et à la gestion de la structure

L'éducateur(trice) sportif(ve) des « activités de la forme » participe au fonctionnement, à la gestion et au développement de la structure dans le cadre du projet global, des objectifs de la structure et des responsabilités qui lui sont confiées compte tenu des publics visés.

1. Il/elle participe à l'organisation du fonctionnement de la structure

Il/elle :

- participe à l'organisation du travail,
- participe à la programmation et à la planification des activités,
- participe aux diverses réunions de la structure.

Activités qu'il/elle peut être amené(e) à réaliser :

Il/elle :

- peut être amené(e) à participer à l'organisation d'événements : spectacles, compétitions, déplacements... (moyens, hébergement, restauration),
- peut être amené(e) à effectuer des démarches auprès d'organismes ou de services (État, commune, comité d'entreprise...),
- peut être amené(e) à contribuer à la création de produits,
- peut être amené(e) à participer à la gestion des stocks et à la vente de produits annexes,
- peut être amené(e) à participer à la tenue des différents registres ouverts dans la structure (cahier de caisse journalier, fichier clients, usagers, licenciés...),
- peut être amené(e) à animer des réunions.

2. Il/elle participe à l'accueil et à l'orientation du public dans la structure

Il/elle :

- accueille les nouveaux adhérents,
- fait visiter la structure,- présente l'objet et les prestations de la structure,
- conseille les adhérents dans le choix des prestations en tenant compte des caractéristiques du public et de la structure,
- interroge pour affiner la demande,
- personnalise la réponse,- conseille le pratiquant,
- utilise des documents d'information à transmettre aux pratiquants pour la réussite de l'action,
- diffuse les informations concernant ses activités et les actualise,
- se documente et collecte les informations.

Activités qu'il ou elle peut être amené(e) à réaliser :

- Il/ elle peut être amené(e) à participer à l'élaboration du dispositif d'accueil
- , - Il/ elle peut être amené(e) à répondre au téléphone, à prendre des messages et à en rendre compte.



3. Il/elle participe à l'administration sous la responsabilité de son employeur

Il/ elle renseigne les déclarations d'accident.

Activités qu'il/elle peut être amené(e) à réaliser :

Il/elle :

- peut être amené(e) à vérifier les éléments du dossier d'inscription,
- peut être amené(e) à renseigner les documents administratifs et les vérifier,
- peut être amené(e) à exécuter des tâches de saisie,
- peut être amené(e) à utiliser divers moyens techniques (tél, courriel, fax...).

4. Il/elle participe au développement et à la gestion de la structure

Il/elle :

- participe à la promotion des différentes prestations de la structure,
- se tient informé(e) des évolutions du secteur et de son activité,
- conseille sur l'aménagement des zones de pratique,
- formule des propositions de développement,
- valorise l'image de la structure,
- participe à la fidélisation de la clientèle, usager ou licencié,
- s'adapte à des pratiques nouvelles,
- actualise régulièrement ses connaissances et développe de nouvelles compétences,
- propose à son employeur des évolutions concernant l'amélioration des prestations et des produits.

Activités qu'il ou elle peut être amené(e) à réaliser :

Il/elle :

- peut être amené(e) à proposer des solutions d'aménagement et d'achat d'équipement,
- peut être amené(e) à développer un secteur d'activités ou à prendre une responsabilité dans une action particulière au sein de la structure (sécurité, accueil, hygiène...),
- peut être amené(e) à négocier avec des fournisseurs,
- peut être amené(e) à faciliter l'action des bénévoles,
- peut être amené(e) à réactualiser des documents d'information à transmettre aux pratiquants pour la réussite de l'action,
- peut être amené(e) à mettre à jour un site Internet et à le présenter aux clients,
- peut être amené(e) à préparer et animer un évènement (stand, journée portes ouvertes, participation à un salon...),
- peut être amené(e) à préparer des éléments d'informations pour les médias (interview...),
- peut être amené(e) à utiliser les nouvelles technologies de communication,
- peut être amené(e) à rédiger des messages à caractère promotionnel (affiches pour présenter une nouvelle activité ou évènement dans la vie du club...).



PROGRAMME DE FORMATION
BPJEPS ACTIVITES DE LA FORME – Option haltérophilie musculation
SESSION 2020 – 2021

Activités qu'il ou elle peut être amené(e) à réaliser dans le cas où il ou elle est travailleur indépendant :

Il/elle :

- peut être amené(e) à élaborer un projet suite à une étude de marché,
- peut être amené(e) à choisir le statut juridique de son activité,
- peut être amené(e) à établir une déclaration d'exercice,- peut être amené(e) à élaborer un budget annuel,
- peut être amené(e) à gérer le budget d'une activité,
- peut être amené(e) à estimer le coût d'une prestation,
- peut être amené(e) à fixer le prix de vente d'une prestation en fonction de l'offre et de la demande, de la concurrence, en tenant compte de la notion de rentabilité,
- peut être amené(e) à émettre des factures et/ou des notes d'honoraires,
- peut être amené(e) à cibler un type de clientèle,
- peut être amené(e) à prospecter un nouveau public,
- peut être amené(e) à effectuer un suivi de clientèle,
- peut être amené(e) à effectuer un suivi administratif de son activité (assurance, statut social...),
- peut être amené(e) à collecter les documents comptables et financiers permettant la tenue d'une comptabilité,
- peut être amené(e) à définir sa stratégie de promotion et de commercialisation de ses produits,
- peut être amené(e) à prendre contact et à travailler avec les différentes administrations pour mener à bien son projet.

Il/elle peut également assurer des activités de tutorat des personnels en formation professionnelle dans la structure conformément à la législation en vigueur.



Référentiel de certification

UNITE CAPITALISABLE 1	
UC1 : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE	
OI 1.1	Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- 1-1-1	Adapter sa communication aux différents publics
- 1-1-2	Produire des écrits professionnels
- 1-1-3	Promouvoir les projets et actions de la structure
OI 1.2	Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- 1-2-1	Repérer les attentes et les besoins des différents publics
- 1-2-2	Choisir les démarches adaptées en fonction des publics
- 1-2-3	Garantir l'intégrité physique et morale des publics
OI 1.3	Contribuer au fonctionnement d'une structure
- 1-3-1	Se situer dans la structure
- 1-3-2	Situer la structure dans les différents types d'environnement
- 1-3-3	Participer à la vie de structure
UNITE CAPITALISABLE 2	
UC2 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE	
OI 2.1	Concevoir un projet d'animation
- 2-1-1	Situer son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli
- 2-1-2	Définir les objectifs et les modalités d'évaluation
- 2-1-3	Identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet
OI 2.2	Conduire un projet d'animation
- 2-2-1	Planifier les étapes de réalisation
- 2-2-2	Animer une équipe dans le cadre du projet
- 2-2-3	Procéder aux régulations nécessaires
OI 2.3	Evaluer un projet d'animation
- 2-3-1	Utiliser les outils d'évaluation adaptés
- 2-3-2	Produire un bilan
- 2-3-3	Identifier des perspectives d'évolution



PROGRAMME DE FORMATION
BPJEPS ACTIVITES DE LA FORME – Option haltérophilie musculation
SESSION 2020 – 2021

UNITE CAPITALISABLE 3 UC3 : CONCEVOIR UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITES DE LA FORME	
OI 3.1 - 3-1-1 - 3-1-2 - 3-1-3	Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage Fixer les objectifs de la séance ou le cycle et les modalités d'organisation Prendre en compte les caractéristiques du public dans la préparation de la séance ou du cycle Organiser la séance ou le cycle
OI 3.2 - 3-2-1 - 3-2-2 - 3-2-3	Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage Programmer une séance ou un cycle en fonction des objectifs Mettre en œuvre une démarche pédagogique adaptée aux objectifs de la séance ou du cycle Adapter son action pédagogique
OI 3.3 - 3-3-1 - 3-3-2 - 3-3-3	Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage Construire et utiliser des outils d'évaluation adaptés Evaluer son action Evaluer la progression des pratiquants
UNITE CAPITALISABLE 4b) option « Haltérophilie, musculation » UC4b) : MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION DES ACTIVITES DE LA FORME POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE JUSQU'AU PREMIER NIVEAU DE COMPETITION FEDERALE DANS L'OPTION HALTEROPHILIE MUSCULATION	
OI 4.1 - 4-1-1 - 4-1-2 - 4-1-3	Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option Maîtriser les techniques de l'option Maîtriser les gestes techniques dont les aides et parades et les conduites professionnelles de l'option Utiliser les gestes techniques appropriés dans un objectif d'apprentissage
OI 4.2 - 4-2-1 - 4-2-2 - 4-2-3	Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option Maîtriser et faire appliquer les règlements techniques de la fédération délégataire de l'haltérophilie musculation Maîtriser et faire appliquer le cadre de la pratique en haltérophilie, musculation, dont la pratique compétitive e, haltérophilie Sensibiliser aux bonnes pratiques et aux conduites à risques
OI 4.3 - 4-3-1 - 4-3-2 - 4-3-3	Garantir des conditions de pratique en sécurité Utiliser le matériel adapté au public et conforme aux règles de sécurité Aménager la zone de pratique ou d'évolution Veiller à la conformité et à l'état du matériel et de la zone de pratique ou d'évolution



PROGRAMME DE FORMATION
BPJEPS ACTIVITES DE LA FORME – Option haltérophilie musculation
SESSION 2020 – 2021

EPREUVES DE CERTIFICATION DES UNITES CAPITALISABLES

EPREUVE 1 – BPJEPS Activités de la Forme - option haltérophilie musculation			
UC certifiée	UC 4	Période épreuve	17 MAI, 31 MAI, 14 JUIN 2021
Composition de la commission d'évaluation	jury fédération française d'haltérophilie 2 personnes	Période rattrapage	5 JUILLET 2021
Contenu de la certification			
2 séquences <ul style="list-style-type: none"> • démonstration technique en haltérophilie • Préparation et conduite d'une séance d'entraînement en musculation 			
Déroulement			
Démonstration technique : trois mouvements présentés parmi six Séance d'entraînement en musculation de 40 minutes <ul style="list-style-type: none"> • 20 minutes : préparation à un premier niveau de compétition fédérale en musculation ou en haltérophilie <ul style="list-style-type: none"> • 20 minutes : objectif au choix parmi les 6 proposés Entretien de 15 à 20 minutes : analyse technique de la séance, des choix pédagogiques et prise en compte des conditions de sécurité			

EPREUVE 2 – BPJEPS Activités de la Forme - option haltérophilie musculation			
UC certifiée	UC 3	Période épreuve	Du 7 au 30 septembre 2021
Composition de la commission d'évaluation	2 évaluateurs de l'OF	Période rattrapage	Du 1er au 15 octobre 2021
Contenu de la certification			
production d'un document préparation et conduite d'une séance d'animation			
Déroulement			
animation d'une séance pendant 45 minutes minimum et 60 minutes maximum entretien de 30 minutes maximum <ul style="list-style-type: none"> • 15 minutes maximum : analyse et évaluation de la séance • 15 minutes maximum : progression du cycle, démarche pédagogique et évolution des séances futures 			



EPREUVE 3 – BPJEPS Activités de la Forme - option haltérophilie musculation

UC certifiée	UC 1 et 2	Période épreuve	20 Septembre 2021
Composition de la commission d'évaluation	2 évaluateurs de l'OF	Période rattrapage	18 Octobre 2021
Contenu de la certification			
Production et transmission d'un dossier écrit			
Déroulement			
Entretien avec le jury d'une durée de 40 minutes maximum Présentation orale de 20 minutes maximum			

EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION

Les exigences préalables ont pour but de vérifier les compétences du candidat à suivre le cursus de formation lui permettant d'accéder à la mention « activités de la forme » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) spécialité « éducateur sportif ». Les exigences préalables à l'entrée en formation du BP JEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités de la forme » sont les suivantes :

Le(la) candidat(e) doit :

- être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :
 - « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ;
 - « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ;
 - « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ;
 - « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
 - « certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) » en cours de validité
- présenter un certificat médical de non contre-indication de la pratique des « activités de la forme » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation ;
- être capable de réaliser les tests techniques suivants : test navette Luc Léger et démonstration technique en musculation haltérophilie.



PROGRAMME DE FORMATION
BPJEPS ACTIVITES DE LA FORME – Option haltérophilie musculation
SESSION 2020 – 2021

PROGRAMME DE L’ACTION DE FORMATION

NBRE DE SESSION	1
RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DE L’ACTION DE FORMATION	M. Johann FRANCHEQUIN
LIEU(X) DE FORMATION	CAEN
DUREE TOTALE	1578 heures
NBRE D’HEURES EN CENTRE	637 heures
NBRE D’HEURES EN ENTREPRISE	941 heures
COÛT PEDAGOGIQUE / COÛT CONTRAT	8700,00 € TTC
EFFECTIF MINIMUM	8
EFFECTIF MAXIMUM	25

DATES EXTRÊMES	Du 2 Novembre 2020 au 20 Octobre 2021
DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS	2 Octobre 2020
DATE(S) ET LIEU(X) DES TESTS D’EXIGENCES PREALABLES	Les TEP ne sont pas organisés par l’O.F
DATE DU TEST DE SELECTION	5 octobre 2020
DATES DU POSITIONNEMENT	6 octobre 2020



PROGRAMME DE FORMATION
BPJEPS ACTIVITES DE LA FORME – Option haltérophilie musculation
SESSION 2020 - 2021

CALENDRIER DE FORMATION

NOVEMBRE 2020																																
zone B																																
semaine	44	45	45	45	45	45	45	45	46	46	46	46	46	46	47	47	47	47	47	47	47	48	48	48	48	48	48	48	48	49		
CERTIFS																																
JOURS	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L		
DATES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		
FORMATION EN CENTRE		7	7	4					7	7					7	7	4					7	7	4					7			
FORMATION EN ENTREPRISE				3	7	7					7	7					3	7	7					3	7	7						
DECEMBRE 2020																																
zone B																																
semaine	49	49	49	49	49	49	50	50	50	50	50	50	50	51	51	51	51	51	51	51	52	52	52	52	52	52	52	53	53	53	53	
CERTIFS																																
JOURS	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	
DATES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
FORMATION EN CENTRE	7	4					7	7	4					7	7	4																
FORMATION EN ENTREPRISE		3	7	7						3	7	7					3	7	7				7	7	7			7	7	7	7	
JANVIER 2021																																
zone B																																
semaine	53	53	53	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	4	4	4	4	4	
JOURS	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
DATES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
FORMATION EN CENTRE				7	7	4					7	7	4				7	7	4				7	7	4							
FORMATION EN ENTREPRISE						3	7	7					3	7	7					3	7	7					3	7	7			

75

65

47

107

72

68



PROGRAMME DE FORMATION
BPJEPS ACTIVITES DE LA FORME – Option haltérophilie musculation
SESSION 2020 - 2021

FEVRIER 2021																												
zone B																												
semaine	5	5	5	5	5	5	5	6	6	6	6	6	6	7	7	7	7	7	7	7	8	8	8	8	8	8	8	
JOURS	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
DATES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
FORMATION EN CENTRE	7	7	4					7	7	4					7	7	4											
FORMATION EN ENTREPRISE			3	7	7					3	7	7					3	7	7				7	7	7	7	7	
MARS 2021																												
zone B																												
semaine	9	9	9	9	9	9	9	10	10	10	10	10	10	10	11	11	11	11	11	11	11	11	12	12	12	12	12	13
CERTIFS																												
JOURS	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
DATES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
FORMATION EN CENTRE								7	7	4					7	7	4					7	7	4			7	4
FORMATION EN ENTREPRISE	7	7	7	7	7					3	7	7					3	7	7					3	7	7		3
AVRIL 2021																												
zone B																												
semaine	13	13	13	13	14	14	14	14	14	14	14	14	15	15	15	15	15	15	15	16	16	16	16	16	16	16	17	17
JOURS	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M
DATES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
FORMATION EN CENTRE						7	4					7	7	4					7	7	4							
FORMATION EN ENTREPRISE	7	7					3	7	7					3	7	7					3	7	7			7	7	7
MAI 2021																												
zone B																												
semaine	17	17	18	18	18	18	18	18	19	19	19	19	19	19	19	20	20	20	20	20	20	20	20	21	21	21	21	22
CERTIFS																												
JOURS	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V
DATES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
FORMATION EN CENTRE										7	7	4					7	7	4					7	4			7
FORMATION EN ENTREPRISE			7	7	7	7	7				3		7						3	7	7				3	7	7	

54

86

72

89

47

100

54

79



PROGRAMME DE FORMATION
BPJEPS ACTIVITES DE LA FORME – Option haltérophilie musculation
SESSION 2020 - 2021

JUN 2021																																		
zone B																																		
semaine	22	22	22	22	22	22	23	23	23	23	23	23	23	24	24	24	24	24	24	25	25	25	25	25	25	25	26	26	26					
CERTIFS														UC4 B																C				
JOURS	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M				
DATES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30				
FORMATION EN CENTRE	7	4					7	7	4					7	7	4				7	7	4					7	7	4					
FORMATION EN ENTREPRISE		3	7	7						3	7	7					3	7	7					3	7	7			3					
JUILLET 2021																																		
zone B																																		
semaine	26	26	26	26	27	27	27	27	27	27	28	28	28	28	28	28	28	28	29	29	29	29	29	29	29	30	30	30	30	30				
CERTIFS					R UC4 B																													
JOURS	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S			
DATES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31			
FORMATION EN CENTRE					7																													
FORMATION EN ENTREPRISE	7	7				7	7	7	7																	7	7	7	7	7				
AOUT 2021																																		
zone B																																		
semaine	30	31	31	31	31	31	31	31	32	32	32	32	32	32	33	33	33	33	33	33	33	33	34	34	34	34	34	34	34	35	35			
JOURS	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M			
DATES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31			
FORMATION EN CENTRE																																		
FORMATION EN ENTREPRISE		7	7	7	7	7										7	7	7	7	7				7	7	7	7							
SEPTEMBRE 2021																																		
zone B																																		
semaine	35	35	35	35	35	36	36	36	36	36	36	36	37	37	37	37	37	37	37	38	38	38	38	38	38	38	38	39	39	39	39			
CERTIFS						UC3											UC1 UC					UC3												
JOURS	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J				
DATES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30				
FORMATION EN CENTRE						7	7	4						7	7	4					7	7	4				7	7	4					
FORMATION EN ENTREPRISE										3	7	7					3	7	7					3	7	7			3	7				
OCTOBRE 2021																																		
zone B																																		
semaine	39	39	39	40	40	40	40	40	40	40	41	41	41	41	41	41	41	42	42	42	42	42	42	42	42	43	43	43	43	43	43			
CERTIFS					RATT UC3											R UC1 UC2																		
JOURS	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D			
DATES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31			
FORMATION EN CENTRE				7	7	4							7	7	4					7	7	4												
FORMATION EN ENTREPRISE	7						3	7	7							3	7	7																

83

71

7

77

0

105

72

61

54

41



MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Outils généraux à disposition de la formation

OUTILS	DESCRIPTION
Centre documentaire	Nous mettons à disposition des stagiaires plusieurs livres, recueils et supports permettant d'approfondir ou agrémenter les différents contenus de formation
Moodle	Mise en place d'une plateforme ayant pour objectifs de : <ul style="list-style-type: none">• Mettre à disposition des apprenants des ressources et des outils pédagogiques en ligne pour leur offrir un parcours à distance tout en assurant leur suivi. Ces apports théoriques seront validés par l'obtention de badges et consolidés lors de temps en présentiel avec les formateurs sur des temps en centre de formation.• Créer et/ou faciliter les interactions entre les apprenants, les personnes ressources (équipe tutorale) et l'organisme de formation.
Wifi	Wifi disponible sur les différents lieux de formation (salle de formation / accueil...)
Installations sportives	Les temps de formation auront lieu à C.A.E.N TRAINING / <ul style="list-style-type: none">• 2 salles de cours théoriques• 1 salle d'Haltérophilie
Matériel pédagogique	- Matériel adapté à la prise en charge d'athlètes professionnels - 5 plateaux d'haltérophilie



PROGRAMME DE FORMATION
BPJEPS ACTIVITES DE LA FORME – Option haltérophilie musculation
SESSION 2020 – 2021

Dispositif d'évaluation interne (charte qualité CAEN Training)

INTITULÉS	OBJECTIFS	INDICATEURS / OUTILS
Des équipements et contenus de formation adaptés et pertinents		
Les équipements	Les locaux accueillant le public sont conformes à la réglementation en vigueur en matière d'hygiène et sécurité Le matériel mobilisé est adapté et en quantité suffisante	Acquisition régulière de matériels et équipement Adaptation des locaux avec les effectifs Développement des nouvelles technologies et outils pédagogiques
Les contenus	En permanence actualisés. En lien avec les objectifs de la formation. Répondant aux attentes professionnelles des participants.	Chaque formateur doit fournir son contenu de formation en amont de l'intervention (48h avant) Recrutement d'intervenant qualifié / spécialiste Temps de régulation et outils de suivi à destination des formateurs et évaluateurs
Une pédagogie participative	Faite d'une alternance d'apports théoriques, d'échanges et d'exercices pratiques. Illustrée par un support pédagogique documentaire remis à chaque participant ou disponible en support numérique.	La pédagogie est adaptée aux adultes : participation active, mise en situation, débat, exemples concrets...
Un dispositif adapté d'évaluation tout au long du parcours formatif		
En amont de la formation	Connaissance des attentes et besoins des structures professionnelles en matière de formation Auto-évaluation pour apprécier les acquis et les besoins du futur stagiaire	Mise en place d'enquête Questionnaire
Au début de la formation	Par le recueil des attentes des participants et un travail collectif d'évaluation des pratiques professionnelles	Temps d'échange formalisé au positionnement
Au cours de la formation	Évaluer les acquis / la progression et définir des pistes d'actions d'amélioration des pratiques. Permettre aux différents acteurs de la formation d'échanger et de réguler	Par différents exercices ou mises en situation proposés aux participants sous forme « d'épreuve formative » Mise en place de « 3 comités de pilotage » Actualisation des outils de suivi : livret pédagogique / messagerie FOAD...



PROGRAMME DE FORMATION
BPJEPS ACTIVITES DE LA FORME – Option haltérophilie musculation
SESSION 2020 – 2021

<p>A la fin de la formation</p>	<p>Appréciations des différents acteurs sur l'action de formation.</p> <p>Bilan et évaluation du responsable de l'action de formation</p>	<p>Les stagiaires, tuteurs / et employeurs sont invités à compléter une fiche "évaluation"</p> <p>Le coordinateur produit un bilan analytique, étudie les causes des échecs, abandon, absences...</p>
<p>Une équipe administrative attentive</p>	<p>À veiller au bon accueil des stagiaires dans des locaux de formation adaptés et facilement accessibles.</p> <p>À être réactif quant à la communication aux stagiaires et à leurs établissements de tous les documents nécessaires avant pendant et après la formation (convention/contrat de formation, programme, convocation, plan, proposition d'hébergement et restauration, attestation de présence, attestation de fin de formation...)</p> <p>Informe et sensibilise l'ensemble des publics à l'offre de formation</p>	<p>Bonne intégration des stagiaires et dynamique de groupe</p> <p>Envoie des informations et/ou documents dans un délai maximum de 48h</p> <p>Mise en place de temps de permanence ou porte ouverte</p>

Equipements mobilisés :

- Des salles de formation pouvant accueillir jusque 30 personnes équipées de wifi et vidéo projecteur
- Une salle de musculation
- Un espace documentaire : livres, recueils... à disposition des stagiaires
- Lieux de pratiques au C.F.C : 3 terrains indoor en revêtement « gazon synthétique » et un terrain extérieur aménageable permettant de mettre en place tout type d'activité physique.



PROGRAMME DE FORMATION
BPJEPs ACTIVITES DE LA FORME – Option haltérophilie musculation
SESSION 2020 – 2021





PROGRAMME DE FORMATION
BPJEPS ACTIVITES DE LA FORME – Option haltérophilie musculation
SESSION 2020 – 2021

Les formateurs

NOM PRENOM	Domaine(s) abordé(s) dans la formation	Volume horaire	Fonction	Diplômes ou expériences dans le champ professionnel
Johann FRANCHEQUIN	Coordonnateur du BPJEPS activités de la forme Préparation physique	238 h	Gérant société CAEN Training Préparateur physique athlètes haut niveau	MAÎTRISE STAPS BPJEPS AGFF BPJEPS APT BAPAAT escalade CS escalade
Adrien BOUILLY	L'échauffement La préparation physique chez le jeune Biomécanique du mouvement MSP	266 h	Préparateur physique athlètes haut niveau	Maîtrise STAPS
Loïc NUIRO	Mise en situation pédagogique APAS	60 h	Préparateur Physique	Master II STAPS préparation physique et mentale
Jérémy SOULET	Mise en situation pédagogique APAS	52	Éducateur Spécialisé	License STAPS APAS / BEES Rugby
Vivien LEGER	Le public en surpoids et l'obésité L'activité physique adaptée	3.5	Educateur sportif SSR CH Côte Fleurie	Certificat de qualification Préparation Physique
Jérémy DAUFY	Communication Projet Insertion professionnelle	39 h	Gérant société CAEN Training Formateur	BEATEP ASVC Coordinateur de formation
Vincent ALLEAUME	Les blessures chez le sportif Les bases de la réathlétisation	7 h	Kinésithérapeute	DE kinésithérapeute Certificat de qualification Préparation Physique
Laure LE BOULCH	Anatomie Physiologie Module santé Projet	35 h	Formatrice	Infirmière DE Référéntielle fonctionnelle DPI formatrice CH Falaise
Romuald ERNAULT	Module Haltérophilie	70 h	CTS Normandie Haltérophilie Musculation	Préparateur physique JO (2004) athlète puis entraîneur de l'équipe de France
Jérôme MORTEVEILLE	Comptabilité	7 h	Expert-comptable	
Sophie CONDAMINE	Cadre juridique	3.5 h	Avocate au barreau de Caen	
Emmanuel REBOUSIERE	Aspects physiologiques et leurs enjeux en préparation physique, musculation et haltérophilie	3.5	Médecin du sport	
Luc CHAUVEL	Place de la préparation physique, musculation et haltérophilie dans la performance	3.5 h	Entraîneur	Entraîneur équipe professionnelle D1 hockey sur glace hockey club de Caen